

Première Synthèses

Informations

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE AVRIL 2005 ET SEPTEMBRE 2005 :

la hausse du nombre d'offres d'emploi déposées à l'ANPE et la baisse sensible du nombre de nouveaux demandeurs renforcent les tensions

D'avril à septembre 2005, les flux d'offres d'emplois déposées à l'ANPE par les employeurs se sont accrus de 8 % par rapport au même semestre de l'année précédente pour atteindre un niveau jamais égalé depuis fin 1997. Sur la période, les flux de nouveaux demandeurs régressent nettement : -6 % sur le semestre. Parallèlement, les offres sur contrat de plus de six mois amorcent un redressement depuis deux trimestres : 40 % du total des offres ce semestre, contre 38 % un an auparavant. Ainsi, les tensions sur le marché du travail ont poursuivi leur progression entamée depuis fin 2003.

Comme aux deux trimestres précédents la montée des tensions est plus sensible dans des domaines où la part des emplois qualifiés est forte : **l'informatique, la banque et les assurances, l'électricité-électronique, les ingénieurs de l'industrie, le bâtiment, la maintenance, la mécanique** (en particulier sur les familles professionnelles qualifiées).

Les domaines professionnels où les tensions sont les plus fortes sont : **l'hôtellerie-restauration-alimentation**, suivi de **l'électricité-électronique, du bâtiment, de la banque et des assurances, de la mécanique, des industries de process**. Dans **l'agriculture**, l'importance des offres sur contrats courts rend la situation peu comparable à celle des autres domaines.

Les grands domaines professionnels *	Emploi en juin 2005 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2005 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2004 et sept. 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en sept. 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2005 et sept. 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril 2005 à sept. 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'avril 2004 à sept. 2005	d'avril 2005 à sept. 2005
Agriculture, marine, pêche	467	14	2	62	-3	7	2,4	2,3
Bâtiment, travaux publics	1 663	10	1	68	17	41	0,7	0,8
Électricité, électronique	290	7	-11	65	8	32	0,8	1,0
Mécanique, travail des métaux	1 330	8	-4	66	7	35	0,7	0,8
Industries de process.	1 160	7	-4	62	0	24	0,8	0,8
Industries légères (bois, industries graphiques)	488	12	-9	61	4	43	0,4	0,5
Maintenance	645	9	-5	64	10	54	0,6	0,7
Ingénieurs et cadres de l'industrie	160	10	-6	61	14	73	0,4	0,5
Tourisme et transports	1 883	13	-1	64	8	33	0,6	0,7
Gestion, administration	2 646	14	-6	59	6	46	0,4	0,5
Informatique	467	8	-17	62	56	73	0,4	0,7
Études et recherche	278	6	-9	62	43	77	0,2	0,3
Banques et assurances.	604	4	-7	62	18	68	0,7	0,8
Commerce.	2 396	15	-2	62	12	55	0,6	0,7
Hôtellerie, restauration, alimentation	830	14	2	69	3	47	1,2	1,2
Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité,...)	2 678	17	3	58	10	47	0,4	0,5
Communication, information, spectacles	380	31	-2	54	5	12	0,5	0,6
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 696	7	5	62	6	48	0,6	0,6
Ensemble	20 063	12	-2	62	8	40	0,65	0,71

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées. Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux.

**Les familles professionnelles
des secteurs primaire et secondaire ***

	Emploi en juin 2005 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2005 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2, et 3 entre sept. 2004 et sept. 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en sept. 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2005 et sept. 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril 2005 à sept. 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'avril 2004 à sept. 2005	d'avril 2005 à sept. 2005
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	342	16	3	61	-3	6	2,8	2,7
Techniciens et cadres de l'agriculture	78	10	-1	65	16	64	0,2	0,2
Marins, pêcheurs	47	7	1	69	-16	35	0,5	0,4
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	165	18	5	70	8	39	0,6	0,7
Ouvriers qualifiés des travaux publics	112	3	-9	69	18	30	1,7	2,1
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	335	6	-4	70	21	41	1,0	1,3
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	124	21	6	67	8	48	0,4	0,5
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	542	10	0	67	17	37	0,8	0,9
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	48	13	4	69	9	25	0,7	0,8
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	144	7	-5	64	38	54	0,9	1,2
Cadres du bâtiment et des travaux publics	193	5	-7	63	42	71	0,7	1,0
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	64	7	-8	65	-11	16	0,7	0,7
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	86	12	-12	64	3	26	0,9	1,0
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	140	3	-11	66	35	52	0,8	1,2
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	63	23	-3	65	-5	28	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	176	7	-6	65	4	33	0,8	0,9
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	139	5	-11	71	26	27	1,0	1,4
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	213	9	0	65	-11	16	0,7	0,7
Ouvriers qualifiés de la mécanique	253	9	-5	65	2	26	0,9	1,0
Ouvriers de la réparation automobile	232	10	-1	69	14	56	0,6	0,7
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	254	3	-12	66	34	48	0,8	1,2
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process.	390	13	-4	61	-7	13	0,8	0,8
Ouvriers qualifiés des industries de process.	461	4	-3	62	12	36	0,9	1,1
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	309	3	-6	64	15	56	0,4	0,5
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	65	16	-11	60	-20	31	0,4	0,3
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	131	16	-12	58	-4	40	0,3	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois	42	3	-10	64	-17	36	1,4	1,3
Ouvriers qualifiés du bois	75	15	-1	67	26	47	0,5	0,6
Ouvriers des industries graphiques.	103	8	-10	59	-4	44	0,5	0,6
Techniciens, agents de maîtrise des ind. légères et graphiques. . .	73	5	-10	59	4	60	0,4	0,5
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	365	6	-5	64	6	45	0,7	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	280	12	-5	64	12	59	0,6	0,7
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	160	10	-6	61	14	73	0,4	0,5
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	408	15	-4	65	-10	17	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés de la manutention	417	14	-1	61	10	27	0,6	0,7
Conducteurs d'engins de traction et de levage	48	4	4	68	27	19	0,7	0,8
Conducteurs de véhicules.	720	12	1	64	15	39	0,8	0,9
Agents d'exploitation des transports	105	7	-3	61	7	59	0,6	0,6
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports.	136	11	-4	64	4	48	0,3	0,4
Cadres des transports et navigants de l'aviation	49	8	-8	57	-9	76	0,2	0,2

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

**Les familles professionnelles
du secteur tertiaire ***

	Emploi en juin 2005 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2005 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2004 et sept. 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en sept. 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2005 et sept. 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril 2005 à sept. 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'avril 2004 à sept. 2005	d'avril 2005 à sept. 2005
Gestion, administration								
Secrétaires	700	19	-6	59	4	57	0,3	0,3
Comptables	436	3	-9	61	-15	56	0,5	0,5
Employés administratifs d'entreprises	630	18	-5	58	4	31	0,7	0,7
Secrétaires de direction	79	32	-6	60	18	63	0,2	0,3
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	324	3	-5	60	10	62	0,4	0,5
Cadres administratifs, comptables et financiers	478	9	-7	59	35	69	0,3	0,4
Informatique								
Informaticiens	467	8	-17	62	56	73	0,4	0,7
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	278	6	-9	62	43	77	0,2	0,3
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	245	4	-8	64	22	63	0,5	0,7
Employés et techniciens des assurances	176	3	-7	61	6	67	1,2	1,3
Cadres de la banque et des assurances	183	3	-6	57	37	85	0,5	0,7
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	292	23	2	63	9	26	0,9	1,0
Vendeurs	837	19	0	63	12	53	0,5	0,6
Représentants	511	9	-4	61	15	88	0,9	1,1
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	347	3	-3	61	2	78	0,8	0,9
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	409	17	-7	58	18	85	0,3	0,4
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	238	6	4	68	-1	70	1,1	1,1
Cuisiniers	221	13	3	69	5	50	1,3	1,3
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	372	19	2	69	2	42	1,2	1,2
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	185	13	13	62	3	74	0,6	0,5
Employés de maison	279	34	3	55	5	44	0,3	0,3
Assistants maternels	696	13	3	57	19	74	0,2	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité	231	21	-1	60	2	56	0,7	0,7
Agents d'entretien	1115	15	2	58	15	33	0,6	0,6
Employés des services divers	171	3	-3	59	12	45	1,3	1,4
Communication, information, spectacles								
Professionnels de la communication et de la documentation	175	19	-6	57	18	59	0,1	0,2
Professionnels des arts et des spectacles	205	38	-1	53	5	9	0,7	0,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	420	4	12	69	5	53	0,5	0,5
Infirmiers, sages-femmes	443	2	11	72	2	58	1,0	0,8
Professions para-médicales	273	6	7	59	-1	62	0,6	0,5
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	559	15	3	60	7	42	0,6	0,6
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	179	14	-2	53	7	62	0,5	0,5

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été privilégiée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'Insee utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'Anpe a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence : le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la Dares a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés par familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées dans de grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte : en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique, celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 diffère de la population active occupée, qui était de 24,7 millions de personnes, en moyenne, sur l'année 2004.

LES SOURCES

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'Enquête Emploi, est réalisée, chaque année, par l'Insee. Jusqu'en mars 2002, l'enquête avait lieu en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population est celle des individus de 15 ans ou plus appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires. À partir de mars 2003, l'Enquête Emploi devient une enquête trimestrielle en « continu » (tout au long de l'année) (1). Son échantillon est renouvelé par sixième chaque trimestre. 35 000 ménages répondent à l'enquête chaque trimestre. L'enquête permettra d'appréhender l'évolution conjoncturelle de l'emploi au cours de l'année.

• Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

L'Anpe comptabilise les demandes et les offres d'emploi en flux (entrées ou sorties) et en stock (en fin de mois) à partir des fichiers administratifs de gestion des demandeurs d'emploi.

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stocks), on a retenu l'ensemble des catégories 1 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'Anpe disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents, sauf qu'ils recherchent respectivement un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

• **L'emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en mars. Habituellement, l'effectif de mars était celui observé à l'enquête emploi. Ici il a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi de l'ancienne série (mars 2002) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002, ainsi qu'aux quatre trimestres 2003 et 2004 (voir notes 2 et 3). On a ensuite calé ces chiffres globalement sur l'enquête emploi en continu (en mars 2005). Pour éviter une rupture de série trop importante et, avant de mettre au point une nouvelle méthode d'estimation de l'emploi par FAP à partir des nouvelles enquêtes sur l'emploi (en particulier, lorsque on basculera dans la nouvelle nomenclature FAP), on utilise une méthode aussi proche que possible de l'ancienne.

• **Taux de demande d'emploi** : $\text{DEFM}/(\text{Actifs en emploi} + \text{DEFM})$. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau du chômage de la famille professionnelle considérée.

• **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois dans un métier.

• **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : $[1 - (\text{DEFM}(T) / (\text{DEFM}(T-4) + \text{Demandes d'emplois enregistrées entre } (T-4) \text{ et } T))] * 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année est sortie des fichiers de l'Anpe.

• **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'Anpe aux cours des six derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

• **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de six mois dans l'ensemble des offres enregistrées** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Anpe selon les familles professionnelles.

• **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les six derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - J.-F. Bigot, D. Goux, Insee, « L'enquête sur l'emploi du 1^{er} trimestre 2003 : forte hausse du chômage entre le 1^{er} trimestre 2002 et le 1^{er} trimestre 2003 », Insee Première, n° 909, juillet 2003.

Voir aussi K. Attal-Toubert, A. Derosier, Division Emploi, Insee « Enquête sur l'emploi 2004 : le chômage augmente malgré la reprise de l'emploi », Insee Première, n° 1009, mars 2005.

(2) - Voir Edouard Fabre, et Nicolas de Riccardis (DARES), « Évolution de l'emploi salarié au deuxième trimestre 2005 », Premières Informations, n° 382, septembre 2005.

(3) - E. Fabre, L. Gonzalez, N. de Riccardis, J. P. Faur, C. Lagarenne, M. Leclair, S. Mathern, G. Seroussi, F. Toutlemonde, X. Viney, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre 2005 : un printemps au ralenti », Premières Informations, octobre 2005, n° 43.2.